

<p>Tél : 01.60.01.03.50 Fax : 01.60.01.03.50 Courriel : ce.0770277h@ac-creteil.fr</p>	<p><input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire</p>	<p><input type="checkbox"/> 1^{er} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 2^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire</p>	<p>Date : Le 15/03/2019 De 18 H15 à 20H12</p>
---	--	---	---

Présents :

Enseignant(s) de l'école	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme PETIT ● Mme RODRIGUES ● Mme PICHON ● Mme GUENET ● Mme FOURMON ● Mme ANNETTE ● Mme PORTEFAIX ● Mme FEMY ● Mme FEDELER (RASED) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme LEBRETON ● Mme LECOMTE ● Mme TEULON ● Mme GUYOTON ● Mme RENARD ● Mme ROMELLOT ● Mme BERGERON ● Mme LAGARRIGUE ● M. ADAM
Parents élus	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme VENAISSIN ● Mme GAUDARD ● Mme NESTORET ● Mme LAFON ● Mme JOUNIAUX ● Mme BAYARD ● Mme CHARRIEAU 	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme CARON ● Mme DEMIAUTTE ● Mme LOUPIAS ● Mme LAMMERS ● Mme THIVERNY ● Mme JOUNIAUX ● M. GUASCO
Le maire ou son représentant	<ul style="list-style-type: none"> ● M. PINTURIER (Maire de SAINT-PATHUS) ; Mme FERNANDEZ (Responsable Affaires Scolaires) ; M. JAROWSKI (Responsable SHEJ) 	
D.D.E.N	<ul style="list-style-type: none"> ● M. GRAS 	
Autres membres invités	<ul style="list-style-type: none"> ● Mme TAROT (ATSEM) ● Mme MASSENET (ATSEM) ● Mme OMIEL (ATSEM) 	
Absent(es)	<p>Absent(es) excusé(es)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● M. PINARD, Inspecteur de l'Education Nationale ● Mme MOLINIER, Mme RENE, Mme FALIN (Enseignantes) ● Mme KACZOR (parent d'élève) ; Mme BAJEUX (ATSEM) 	

Président(e) de séance : ADAM Frédéric	Secrétaire de séance : Ingrid LECOMTE
---	--

**ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école**

1. Adoption du Procès-Verbal du C.E du vendredi 9 Novembre 2018
2. Carte scolaire
3. Orientations budgétaires et crédit de fonctionnement 2019
4. Utilisation des locaux et projet co-éducatif
5. Absences et remplacements des enseignants
6. Intervenant sportif dans les écoles
7. Classes découvertes
8. TNI
9. Sorties scolaires et manifestations
10. Coopérative/ Crédits
11. Travaux

M. Adam ouvre la séance à 18h15.

Avant d'aborder l'ordre du jour, il:

- remercie de leur présence les membres du Conseil d'Ecole;
- présente les excuses des absents;
- annonce que le secrétariat sera assuré par Mme LECOMTE Ingrid,

1/ Adoption du procès-verbal du Conseil d'Ecole du 09/11/2018

Le procès-verbal du Conseil d'école du vendredi 09 novembre 2018 est approuvé par les membres du Conseil d'école.

2/ Carte scolaire

Pour l'année scolaire 2019-2020, aucune mesure n'a été prononcée pour l'école. Par conséquent, l'école possédera toujours 19 classes : 12 classes en élémentaire et 7 classes en maternelle.

Pour cette fin d'année, 59 élèves de CM2 entrent en sixième et 50 enfants sont prévus en Petite Section pour la rentrée prochaine.

Les inscriptions en sixième se dérouleront courant avril 2019.

Nous remercions la municipalité d'avoir accepté d'inscrire des élèves de niveau CE2 ou CM1 à l'école Charles PERRAULT, étant donné les effectifs importants à l'école VIVALDI (30 en CE2 et 31 en CM1)

M.ADAM : « Les nouvelles constructions dans le centre de SAINT-PATHUS vont-elles modifier les effectifs ? »

M.PINTURIER : « Les écoles ne seront pas impactées l'année prochaine, il n'y aura pas d'augmentation significative pour l'année scolaire 2019-2020 »

3/ Orientations budgétaires et crédits de fonctionnement (2018) :

M.ADAM demande à M.PINTURIER si les crédits alloués à l'école seront toujours identiques pour l'année scolaire prochaine., à savoir par élève :

- 37 euros pour les fournitures
- 5 euros pour les sorties
- 2 euros pour un prestataire
- 3 euros pour la direction

M.PINTURIER: « Les crédits pour l'année scolaire 2019-2020 sont identiques. En revanche, des travaux auront lieu durant l'été 2019 : la pose de nouveaux tableaux numériques interactifs dans toutes les classes, les toilettes en maternelle seront rénovées . En ce qui concerne les nouveaux photocopieurs, le marché est

en cours et nous vous tiendrons au courant dès que le changement interviendra »

M.ADAM : « Nous remercions la municipalité pour tous ces investissements »

4/ Utilisation des locaux et projet co-éducatif :

M.ADAM laisse la parole à M.JAROWSKI, responsable du Service Enfance Jeunesse.

M.JAROWSKI : « Dans un souci de cohérence entre les services périscolaires et l'école, un projet éducatif va être mis en œuvre au cours de cette année. Les parents d'élèves, les directeurs des écoles de la ville et M.GRAS, D.D.E.N, seront conviés au comité de pilotage. Les enseignantes et les animateurs ont en charge les mêmes enfants, nous utilisons les mêmes locaux, et il serait bon de travailler ensemble et non chacun de son côté. Il serait intéressant d'avoir des règles communes, de mutualiser le matériel. Une première réunion devrait avoir lieu en Avril 2019 avec tous les partenaires.»

M.ADAM : « M. PINTURIER, il semblerait que des travaux devraient être réalisés au niveau de la cantine, pouvez-vous en dire davantage ? »

M.PINTURIER : « Effectivement, des travaux d'agrandissement sont prévus au niveau de la cantine, ce qui permettrait d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions. Les élèves de Petite Section de Maternelle pourraient manger dorénavant dans cet espace. Cela libèrerait le refectoire actuel des PS pour l'école. De plus, le bâtiment près de la cantine va être détruit et une structure d'accueil périscolaire pour les maternelles devrait être construite à la place. »

5/ Absences et remplacements des enseignantes :

M.ADAM : « Des parents d'élèves s'interrogent sur le remplacement des enseignantes :

Concernant les demandes d'autorisations d'absences exceptionnelles, la demande est réalisée à l'avance et généralement, le jour de l'absence, l'enseignante n'est pas remplacée.

Si une enseignante a une autorisation d'absence de droit (maladie...), l'Inspection de l'Education Nationale de Meaux-Nord est prévenue et un remplaçant peut être envoyé selon le contingent d'enseignants disponibles à cette date. L'école Vivaldi est une école de 19 classes et il est plus facile de répartir des élèves que dans une école de deux ou trois classes qui sont de fait prioritaires en cas d'absence.

Concernant le congé maternité, l'absence est prévue de longue date et le remplacement s'effectue de façon à ce que les élèves n'aient pas de rupture dans leur scolarité. Le remplacement en CE1 du premier trimestre a été plus compliqué car on ne s'attendait pas à ce que l'enseignante démissionne de son poste. »

Parents : « Est-ce qu'un remplacement est prévu pour Madame BERGERON ? »

M.ADAM : « Effectivement, une enseignante est nommée et occupera le poste jusqu'au 5 juillet 2019 »

M.GRAS : « Dans notre académie et dans le système actuel, très peu de remplaçants sont nommés sur ce poste particulier. J'appelle tous les directeurs à faire remonter les dysfonctionnements dans les écoles. Les conditions d'enseignement se dégradent, les RASED selon les circonscriptions, ne sont pas complets et on assiste à une lenteur des dossiers traités par la MDPH. La question des ressources humaines est à revoir au niveau académique. »

6/ Intervenant sportif dans les écoles :

M.ADAM : « M.PERRON, intervenant sportif dans les écoles, prend sa retraite à la fin de l'année. Les enseignantes aimeraient savoir s'il sera remplacé ?

M.PINTURIER : « Effectivement, M.PERRON part en retraite à la fin de l'année scolaire et je peux vous annoncer qu'il sera remplacé l'année prochaine. Le recrutement est en cours et vous serez informés quand la personne sera nommée.

7/ Classes découvertes

Les élèves de CP1 de Madame RENE et de CE2 B de Madame FALIN rentrent ce soir de GURGY, et la classe découverte s'est très bien déroulée. Les enfants reviennent enchantés de leur séjour.

La semaine prochaine, le CP-CM2 de Madame LEBRETON, le CP2 de Madame LECOMTE, le CM1A de Madame FEMY et le CM2A de Madame PORTEFAIX partiront à leur tour à GURGY .

La semaine prochaine également, la classe de CM1 B de Madame TEULON se rendra à Londres.

Les autres projets de classes découvertes ont reçu l'adhésion des familles et sont maintenues.

Nous remercions le C.C.A.S pour l'aide financière apportée aux familles et la Municipalité pour avoir également permis aux deux atsems de se libérer afin de participer aux classes découvertes des PS et MS-GS à Compiègne.

M.PINTURIER : « En effet, des dossiers de financement ont été déposés en Mairie et plus de 1200 euros ont été versés aux familles. »

8/ Tableaux Numériques Interactifs :

M.ADAM : « Suite aux multiples demandes effectuées depuis deux ans, avez-vous, Monsieur le Maire, de nouveaux éléments à nous apporter concernant les TNI ?

M.PINTURIER : « Comme je vous l'avais annoncé au premier trimestre, les TNI seront remplacés dans toutes les classes l'année prochaine. Cela ne s'est pas fait en ce début d'année puisque les enseignantes préféraient terminer l'année scolaire avec leur matériel habituel. Pour éviter les problèmes rencontrés depuis l'installation des premiers TNI, nous avons demandé sur l'appel d'offres en plus de l'installation du matériel, la mise en service, la maintenance, ainsi qu'une connexion internet.

Les problèmes de maintenance seront d'abord traités par la Mairie ; ils ne sera pas possible d'appeler la société directement.

Les enseignantes seront consultées pour savoir où placer le tableau dans leur classe. Je ne peux pas vous dire si un port USB sera proposé, en raison du renforcement de la révision générale des politiques publiques (RGPP) . En effet, des contraintes risquent d'être imposées aux enseignants.

Le matériel sera récupéré en octobre 2019 pour pouvoir récupérer les données et les transférer ensuite, ainsi que les logiciels »

M.ADAM : « L'équipe pédagogique remercie la Municipalité pour cet investissement en espérant que ce point n'apparaisse plus à l'ordre du jour »

9/ Sorties scolaires et manifestations 1^{er} trimestre :

Pour cette fin d'année, plusieurs sorties sont prévues :

- le 21 mars 2019, les CE1 A, CE1 B, CE1-CE2 et les CE2 A iront au Cirque FRANCONI à TORCY.
- Le 13 mai 2019, les PS-MS et la MS 5 iront à l'Abbaye de CHAALIS

- le 20 mai 2019, les CP2 se rendront au Musée de l'Archerie à CREPY-EN-VALOIS
- le 24 mai 2019, les PS2, GS3, GS7 et les CP1 se rendront au Palais de COMPIEGNE.

La boum des maternelles aura lieu le vendredi 29 mars 2019 à 18h30 et le « Bal de Promo » des CM2 se tiendra le vendredi 14 juin 2019. La kermesse et le spectacle de l'école se dérouleront le samedi 29 juin 2019.

M.VENAISSIN : « L'association BEV organise le dimanche 24 mars 2019 un bal de Printemps pour tous les enfants de la ville. Nous viendrons à l'école le 5 avril 2019 pour prendre en photo les élèves de CM2, après que les enseignantes obtiennent toutes les autorisations parentales.

Enfin, une initiation aux gestes de premiers secours peut être proposée aux enfants par une personne diplômée à la fin du mois de juin 2019. »

10/ Coopérative scolaire - Crédits

M. ADAM présente les comptes :

« Au 12 mars 2019, la coopérative générale de l'école présente un solde créditeur de 63448,98 euros dont plus de 50 000 euros à verser pour financer les classes découvertes.

Plus de 1000 euros vont être dépensés pour acheter du nouveau matériel en EPS. Il est prévu également d'acheter une sono pour le Cycle 2 et le cycle 3. »

Le bilan comptable est distribué aux parents d'élèves pour vérification.

Parents : « Comment est réparti l'argent récupéré lors du Marché de Noël? »

M.ADAM : « L'argent récolté est mis en commun et réparti sur les coopératives des 19 classes afin que chaque classe ait une somme équivalente. »

11/ Travaux:

M.ADAM : « Une vitre de la classe de Madame TEULON doit être changée d'urgence car celle-ci a été fêlée dans la nuit de mercredi à jeudi dernier. J'ai été alerté par vos services que des individus étaient entrés dans l'école et avaient laissé des débris dans la cour.

Il serait bon que le chalet à vélos puisse fermer à clefs car du matériel disparaît pendant les vacances scolaires.

On constate que les portails de l'école ferment très mal ou alors s'ouvrent inopinément pendant le temps scolaire. De plus, le portail de l'école de musique est souvent ouvert et les vélos des enfants ne sont plus en sécurité.

M.PINTURIER : « L'intervention pour les portails est programmée et doit se réaliser très rapidement. Concernant les vélos, on peut imaginer l'idée d'aménager un parking à vélos au sein de l'école et non plus dans l'école de musique».

Madame FOURMON demande s'il est possible d'avoir un éclairage extérieur pour la Maternelle.
Monsieur PINTURIER prend note.

M.ADAM : « Est-il vrai que M.TUGAUT, responsable des services techniques, devrait partir de la commune ?

M.PINTURIER : « Oui, c'est exact et le nouveau directeur des Services Techniques sera nommé mi-mai 2019. »

M. ADAM remercie tous les participants pour la bonne tenue de ce conseil et clôture la séance à 20h12.